



La FNEDT se mobilise pour l'emploi et la réussite du plan de renouvellement forestier

L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) en faveur du renouvellement forestier lancé par le gouvernement dans le cadre du plan de relance, a retenu 35 lauréats dont 2 consortiums d'ETF. Face à l'ampleur des surfaces concernées, les postes qualifiés à pourvoir représentent un enjeu essentiel pour la FNEDT qui se mobilise pour l'emploi et la formation dans le secteur des travaux sylvicoles.

Paris, le 1^{er} mars 2021 – « Les candidatures retenues par le premier appel à manifestation d'intérêt pour le Renouvellement Forestier démontre la capacité de réponse de nos entreprises de travaux sylvicoles à s'engager sur la replantation forestière et rappelle un point essentiel : l'emploi qualifié sera un facteur déterminant à la réussite de ce plan » déclare Gérard Napias, Président de la Fédération Nationale Entrepreneurs du Territoire (FNEDT).

En France, 8 000 entreprises de travaux forestiers réalisent 70 % des travaux de sylviculture-reboisement et 80 % des travaux d'exploitation forestiers. Pour répondre à l'AMI, certaines d'entre elles se sont regroupées en consortium, une formule plus adaptée aux grandes entreprises qu'aux TPE. La FNEDT se félicite donc de la sélection des deux lauréats ETF retenus pour la replantation des 45 000 hectares annoncés initialement.

Le premier chiffrage pour la mise en œuvre du plan de replantation induit la mobilisation de 1 500 à 1 700 opérateurs de travaux sylvicoles supplémentaires, principalement répartis sur les régions Grand Est, Bourgogne Franche Comté et Auvergne Rhône Alpes. « Pour les entreprises de travaux sylvicoles, il s'agit d'une opportunité importante pour créer en zones rurales des emplois qualifiés, pérennes et non délocalisables » souligne Gérard Napias.

La FNEDT se félicite de l'accord donné par les partenaires sociaux agricoles de lancer une action d'accompagnement des métiers sylvicoles. Dans ce but, la FNEDT a initié un groupe de travail avec OCAPIAT et l'ANEFA pour promouvoir, orienter et former vers les métiers d'opérateur de travaux manuels sylvicoles et d'opérateur de travaux mécanisés sylvicoles. L'objectif de ce groupe de travail est double :

- Identifier avec OCAPIAT les compétences nécessaires à la réalisation des objectifs du plan de renouvellement forestier puis les consolider dans un référentiel de formation pour proposer des formations opérationnelles dans les meilleurs délais.
- Promouvoir avec l'ANEFA les métiers des travaux sylvicoles, les emplois associés et les parcours de formation en proposant des outils d'information actualisés aux acteurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation dans les territoires.

Pour Gérard Napias, « Les projets retenus par l'AMI sont une reconnaissance du sérieux des compétences des ETF pour une gestion forestière durable à même de renforcer l'adaptation des forêts au changement climatique mais aussi au service des hommes qui travaillent en forêt ».

Pour tout renseignement - Agence Ressources De la Nature

Fadela Benabadji - 01 85 09 83 70 - 06 11 34 22 39 - fbenabadji@agence-rdn.com

Grégoire de la Roussière - 01 85 09 83 71 - 06 09 49 09 78 - gdelaroussiere@agence-rdn.com

A propos - FNEDT

La Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle qui rassemble les entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux. La FNEDT regroupe 62 syndicats départementaux et 13 unions régionales. Acteurs clés de l'emploi dans le monde rural, les 21 000 entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers et leurs 124 175 actifs permanents et occasionnels réalisent des chantiers au service des exploitants agricoles et forestiers, des propriétaires et des entreprises, des collectivités locales. 265 000 agriculteurs (60 % des exploitations agricoles françaises) font appel aux entreprises de travaux agricoles. La FNEDT est adhérente de la CEETAR (Confédération Européenne des Entreprises de Travaux Techniques Agricoles, Ruraux et Forestiers).